

SECTION : Connaissances de Gestion de base

CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE
160 périodes



La section est programmée sur **1 an** .

Titre délivré à l'issue de la section :

« **Certificat relatifs aux « Connaissances de Gestion de base »** »

spécifique à l'enseignement de promotion sociale.

Programme:

Dans le cadre de sa future profession à titre indépendant et dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur visant les compétences entrepreneuriales, différents documents de référence étant mis à sa disposition,

L'étudiant sera capable:

- * De cerner les motivations, les qualités et l'attitude de l'entrepreneur, notamment l'esprit innovant et créatif, et l'envie de prendre des risques;
- * De déterminer l'activité envisagée, ses facteurs de risques et de réussite;
- * De justifier et de mettre en œuvre les principales démarches en création d'entreprise avec leurs implications concrètes;
- * De déterminer les intervenants qu'il est susceptible de rencontrer et de décrire le rôle qu'ils sont censés jouer;
- * De justifier et de mettre en œuvre les principales démarches comptables, financières et fiscales à effectuer dans l'exercice de sa future profession avec leurs implications concrètes;
- * D'adapter ses outils de référence en fonction de l'évolution du contexte de son entreprise;
- * De justifier et de mettre en œuvre les principales démarches commerciales à effectuer;
- * De définir une démarche commerciale évolutive et cohérente avec ses objectifs et avec l'environnement de l'entreprise;
- * De justifier les principales démarches en matière de législation par leur chronologie et leur logique;
- * De fournir les documents probants qui lui sont demandés et d'appuyer son argumentation par l'utilisation de ceux-ci;
- * De réaliser un plan d'entreprise et son étude de faisabilité,...

Condition d'admission:

CESI ou test d'admission

Droit d'inscription:

100,40 €

35€ pour les demandeurs d'emploi indemnisés, étudiants de —de 18 ans, bénéficiaires de l'AVIQ et CPAS et professeurs sous certaines conditions.

Horaire : 160 périodes

Lundi du 14/09/2020 au 14/06/2021 + mardi 01/12, 05/01, 02/02, 02/03, 20/04, 04/05 et 01/06 de 17h30 à 20h50 [à l'implantation de ATH](#)

Mercredi du 16/09/2020 au 16/06/2021 de 13h à 16h20 + jeudi 03/12, 07/01, 04/02, 04/03, 22/04, 06/05 et 03/06 de 17h30 à 20h50 [à l'implantation de BOUSSU](#)